

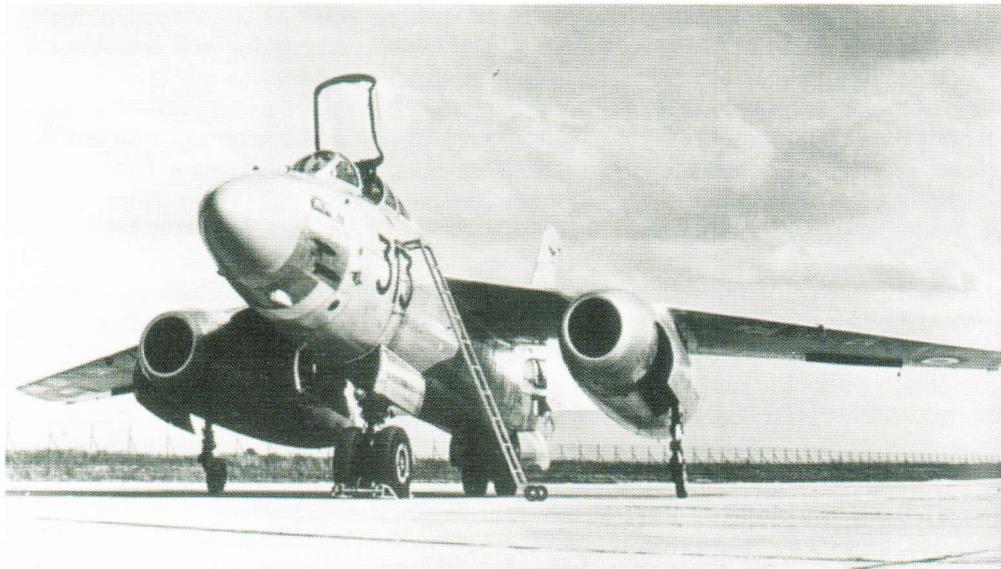


## LA BASE AÉRIENNE 106 " Capitaine Michel CROCI "

### I - HISTORIQUE

La Base Aérienne, qui deviendra 106 en 1949, est officiellement créée le 19 novembre 1936. Elle fut immédiatement utilisée au profit de l'aviation de bombardement avec l'arrivée des 19<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> Escadres équipées de LEO 206 puis de MB 200 et MB 210.

En 1939, l'École de l'air se replie de Salon de Provence sur Mérignac. Le Général De Gaulle décolle de la BA 106 le 17 juin 1940 pour Londres. Après quelques jours de grande confusion, le 1<sup>er</sup> juillet 1940, la base est officiellement remise aux autorités allemandes. Pendant quatre ans, les alliés bombardent plusieurs fois la plate-forme sans interrompre les activités allemandes. Le 24 août 1944, un bombardement particulièrement violent met hors service les pistes et les installations.



En 1961, la 92<sup>ème</sup> Escadre de bombardement, équipée de Vautour IIB, s'installe à Mérignac. L'unité sera dissoute le 31 décembre 1978.

A partir de 1964, la base devient la « base mère » de l'aviation de Bombardement en recevant les unités chargées de former le personnel destiné aux escadrons de bombardement des

Forces Aériennes Stratégiques (FAS) et d'assurer la maintenance des Mirage IV.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1979, elle reçoit l'Escadron de chasse 4/11 « Jura » qui s'installe aux côtés du Centre d'Instruction des Forces Aériennes Stratégiques (CIFAS 328) et de l'Escadron de Transport et d'Entraînement (ETE 00.043 « Médoc »).

En 1982, le commandement de la 3<sup>ème</sup> région aérienne devenu Région Atlantique puis Région aérienne Sud le 1<sup>er</sup> juillet 2000, prend possession de ses locaux sur la base, suivi en 1984 par le centre administratif territorial et le centre mobilisateur air 223.

L'année 1992 voit disparaître les deux dernières unités aériennes de combat de la base : l'Escadron de Reconnaissance et d'Instruction (ERI) 01/328 et l'Escadron de Chasse (EC) 4/11 qui marque la fin des Mirage IV, Mirage III, Alphajet et Jaguar sur la plate-forme.

Cette même année la base aérienne 204 de Mérignac-Beauséjour est dissoute et l'Atelier de Révision de l'Armée de l'Air (ARAA 623) est rattaché à la BA 106. Ce site deviendra Détachement Air en 1999.

La base aérienne 106 reçoit le 23 mai 1995 le nom de tradition « Capitaine Michel Croci » en l'honneur de cet officier pilote de chasse, chef des opérations de l'EC 4/11 « Jura », mort pour la France au Tchad, en service aérien commandé.

Durant l'année 1997, sont rattachés à la base la station hertzienne de Saint-Philippe, l'ECIA installé à Beauséjour, la Division Informatique Aéronautique de la DIRCAM et le Centre de Transit provenant de l'entrepôt de l'Armée de l'air n°603. Le Groupe de Télécommunication 10.803 arrive en 1998.

## **II. MISSIONS**

Les missions de la base se sont très diversifiées. En effet, malgré la dissolution des principales unités aériennes au début des années 1990, la base, avec ses 2700 personnes, continue à exercer d'importantes activités dans les domaines les plus divers.

On trouve ainsi :

### **L'Escadron de Transport et d'Entraînement 00.043 « Médoc » (ETE),**



entité rattachée au Commandement de la Force Aérienne de Projection (CFAP), est aujourd'hui la seule unité navigante de la base. Etant situé au cœur de la région bordelaise, il reçoit presque naturellement, en 1974, son nom de tradition « Médoc », qui sera entériné, en 1978, lors de son parrainage avec la ville de Pauillac.

Doté de quatre TBM 700 et de cinq AS355 Ecureuil, il est le seul escadron mixte de métropole. On peut noter au passage que seul l'ETE 00.043 dispose de tels hélicoptères, les autres étant équipées d'AS555 Fenec.

L'activité avion se concentre essentiellement autour des missions de liaison d'aide au commandement, notamment au profit de la Région Aérienne Sud dont l'Etat Major est situé sur la base. Par ailleurs, l'escadron est chargé depuis deux ans de la formation initiale de tous les pilotes CFAP affectés sur TBM 700.



En revanche, les principales missions des hélicoptères sont la surveillance maritime au profit du Centre d'Essai des Landes (CEL) ainsi que celle du champ de tir de Captieux. Ils sont parfois utilisés pour des missions de liaison. Ils participent également à

certaines missions de service public : recherche et sauvetage, surveillance des feux de forêt (été 2003 en Corse), interventions diverses (tempête de 1999, naufrage de l'Erika).

### **L'Escadron de Soutien Technique Spécialisé 2E.096**



dont la mission est de conduire toutes les actions de soutien techniques nécessaire pour assurer en permanence une disponibilité maximale des moyens aériens Mirage IVP et l'exécution de toute mission particulière ordonnée par le commandement des Forces Aériennes Stratégiques. Le Mirage IVP cessant son activité en Juillet 2005, l'ESTS 2E.096 sera dissout.

### **Le Commando Parachutiste de l'Air n°30**



composante essentielle du Commandement des Forces de Protection et Sécurité de l'Armée de l'Air (CFPSA), est une unité importante de la base. Il se voit confier des missions d'un nouveau type comme la mise en œuvre de mesures actives de sûreté aérienne (MASA) ou la recherche et le sauvetage au combat (RESCo).



Il participe également à l'évacuation des ressortissants, au sauvetage aéroterrestre (SATER) de pilotes éjectés ou en difficulté, et assure la protection des autorités lors de Sommets (ex : Evian – juin 2003).

### **Le Groupe de Télécommunications 10.803**



est chargé de la planification et de la réalisation des travaux d'interventions tactiques comprenant des installations, des remises en état ou des adaptations de moyens de télécommunications et de surveillance, en environnement hostile ou en zone d'insécurité, en métropole (régions nord et sud, départements d'outre-mer, en opérations extérieures. Il assure également des missions de sonorisation (meeting aérien).

### **La Compagnie Régionale d'Infrastructure 13.513,**



également stationnée sur la base a pour mission première d'aider au déploiement des forces aériennes projetées dans le cadre d'opérations extérieures et de soutenir les forces stationnées outre-mer.

Suivant un plan de charge élaboré en étroite relation avec le bureau infrastructure de la Région Aérienne Sud (RASud), elle exécute, au profit des bases et éléments relevant de la responsabilité de la RASud, la mise œuvre des bâtiments démontables et des matériels de protection défense ravitaillés par la Direction Centrale de l'Infrastructure de l'Air (D.C.I.A), la réalisation de travaux de tous corps d'état dans le cadre du maintien en condition des infrastructures et les vérifications réglementaires des installations électriques des bases aériennes et détachements air de la RASud.

### **Le Centre Militaire de Contrôle et de Coordination 85.930,**



localisé au Centre en Route de la Navigation Aérienne Sud-Ouest de Bordeaux-Mérignac (CRNA-SO), participe à l'établissement de la Situation Aérienne Générale (SAG) au profit des Centres de Détection et de Contrôle (CDC) de Mont de Marsan, Cinq Mars la Pile, Lyon Mont Verdun et Nice.

Il est également chargé de notifier au CRNA-SO les Mesures d'Activités de Sûreté Aérienne (MASA) déclenchées par le Centre de Conduite des Opérations Aériennes (CCOA) et d'assurer le contrôle des arrivées et des départs des vols obéissant aux règles de la circulation opérationnelle militaire (COM) sur le terrain de Bordeaux-Mérignac.

**Le Centre de Production Alimentaire de l'Air 00.880 (CPAA)** a été créé le 1<sup>er</sup> septembre 1996 sous l'appellation d'Unité Centrale de Production.

Cette unité, à vocation interarmées, fournit des bases culinaires (entrées, viandes, poissons et pâtisseries) aux bases aériennes et unités de l'armée de terre du « grand sud-ouest ».

Pour ce faire, elle assure :

- la fabrication de bases culinaires froides conditionnées sous atmosphère protectrice avec adjonction de gaz alimentaire,
- la fabrication des bases culinaires et plats cuisinés cuits sous vide à juste température,
- la fabrication de pâtisseries, entrées chaudes et viennoiseries sous atmosphère protectrice, sans adjonction de gaz alimentaire,
- le transport des denrées produites par le CPAA vers les satellites abonnés,
- la formation des personnels affectés au CPAA ainsi que ceux des cuisines satellites abonnés.

***L'Organisation Logistique Jaguar***, unité organique de la Structure Intégrée de Maintien en condition Opérationnelle des Matériels Aéronautiques de la Défense (SIMMAD), a pour vocation de satisfaire les besoins de l'armée de l'air et des réparateurs en rechanges spécifiques Jaguar et son moteur Adour. Malgré la fin de l'activité Jaguar France en 2005, elle assurera le soutien des Britanniques jusqu'en 2006.

### **III. L'AVENIR**

Les capacités d'accueil et la situation géographique exceptionnelle de la base aérienne 106 au cœur d'une grande région aéronautique et d'un large réseau de voies de communications, la désignent tout naturellement pour assumer d'autres missions dignes de son histoire au service de notre Défense et affirmer ainsi sa vocation de grande Base de Soutien.

Pour l'heure, dans le cadre du renforcement de la posture permanente de sûreté, l'ETE 00.43 « Médoc » verra, à l'été 2005, la mise en place du plot de Mesures Actives de Sûreté Aérienne (MASA). Il aura à charge la surveillance des sites sensibles (ex : la centrale du Blayais) ainsi que des grandes manifestations se déroulant dans le Sud-Ouest.

## **Vue aérienne de la BA 106**

